Réseau Périnatal de Mayotte

RAPPORT ACTIVITE 2015

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITE 2015

PRESENTATION DU RESEAU PERINATAL DE MAYOTTE

1 : HISTORIQUE 3
2 : ORGANISATION 4

MISSION N°1 : AMELIORER LA PRISE EN CHARGE DES FEMMES ENCEINTES ET DE LEUR ENFANT 7

ACTION N° 1-0-1 : « CONSULTATIONS MEDICALES ET SOCIALES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DE PROXIMITE » 9
ACTION N° 1-0-2 : « PERMANENCE TELEPHONIQUE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION » 9
ACTION N° 1-0-3 : « DEVELOPPER DES OUTILS FACILITANT LA RELATION PATIENT/SOIGNANT » 10
ACTION N° 1-0-4 : « PARTICIPER A LA PROMOTION ET L'EVALUATION DE LA FAISABILITE DE LA MISE EN PLACE DES CARNETS DE SANTE ADAPTES AU TERRITOIRE » 13
ACTION N° 1-0-5: « ACCOMPAGNEMENT ET ORIENTATION SOCIALE DES FEMMES EN DEMANDE D'IVG, NOTAMMENT DES MINEURES » 13

MISSION N°2 : PARTICIPER A L'OBSERVATION EN PERINATALITE 15

ACTION N° 2-0-1 : « INITIER LE REGISTRE DES MALFORMATIONS DE MAYOTTE » 15
ACTION N° 2-0-2 : « PARTICIPER A L'OBSERVATION EN PERINATALITE, NOTAMMENT SUR LE DIABETE EN PERINATALITE POUR 2015 » 15
ACTION N° 2-0-3 : « PARTICIPER A LA PROMOTION ET L'EVALUATION DE LA FAISABILITE DE LA MISE EN PLACE DES CERTIFICATS DE SANTE OBLIGATOIRES DU 8E JOUR, DES 9E ET 24E MOIS » 15

MISSION N°3 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE EN PERINATALITE 16

ACTION N° 3-0-1 : « PARTICIPER AU COPIL DU POLE DE COMPETENCES » 16
ACTION N° 3-0-2 : « PARTICIPATION A L'ORGANISATION DU COLLOQUE SUR LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, PILOTE PAR LA DELEGUEE AUX DROITS DES FEMMES DE MAYOTTE » 18
ACTION N° 3-0-3 : « ACCOMPAGNEMENT PAR DES ATELIERS DE TRAVAIL AVEC LES ACTEURS AYANT UN ROLE EN EDUCATION POUR LA SANTE DANS LE DOMAINE DE LA SANTE SEXUELLE » 19
ACTION N° 3-0-4 : « ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DES PMI ET DU SERVICE EDUCATION POUR LA SANTE DU CG976 POUR ACTIONS D'INFORMATIONS ET DE SENSIBILISATION AUPRES DE LEUR PUBLIC » 20
ACTION N° 3-0-5 : « CAMPAGNE SENSIBILISATION SUIVI GROSSESSE ET CONTRACEPTION D'URGENCE » 21
ACTION N° 3-0-6 : « ÉLABORATION DE SPOTS TELE SUR DE NOUVELLES THEMATIQUES » 22
ACTION N° 3-0-7 : « PARTICIPATION ET DIFFUSION DE LA CAMPAGNE MENEE PAR L'IREPS SUR L'ALLAITEMENT ET LA DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE » 22
ACTION N° 3-0-8 : « FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS EN EDUCATION A LA VIE

SOMMAIRE

AFFECTIVE ET SEXUELLE EN MILIEU SCOLAIRE ET ASSOCIATIF » 23

MISSION N°4 : FAVORISER LE TRAVAIL EN RESEAU, LE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES 27

ACTION N° 4-0-1 : « PROJET POUR FAVORISER LE LIEN SOCIAL DANS LES EVACUATIONS SANITAIRES MAYOTTE-REUNION ET MAYOTTE-METROPOLE » 27
ACTION N° 4-0-2 : « ACTUALISER LES DONNEES DE L'OFFRE SANITAIRE ET SOCIALE (ANNUAIRE DE REPEMA ET CARTE NUMERISEE DE L'OFFRE SANITAIRE SUR LE SITE DES RESEAUX DE SANTE) ET DIFFUSER CES INFORMATIONS » 29
ACTION N° 4-0-3 : « CO-ORGANISATION AVEC LE CHM DES 3E JOURNEES PERINATALES DE MAYOTTE 30
ACTION N° 4-0-4 : « DIFFUSION DES NOUVELLES RECOMMANDATIONS PROFESSIONNELLES ET ALERTES SANITAIRES PAR MAILING » 31
ACTION N° 4-0-5 : « PARTICIPATION A LA CONCERTATION SUR LE SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ORGANISATION MEDICO-SOCIALE 2015-2020 » 33
ACTION N° 4-0-6 : « PARTICIPATION A LA CONCERTATION POUR LE PLAN D'ACTIONS EN PERINATALITE » 33
ACTION N° 4-0-7 : « PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL SUR LA SANTE SEXUELLE AINSI QU'AUX REUNIONS DU COREVIH » 34
ACTION N° 4-0-8 : « ECHANGE AVEC LA DELEGATION DES DROITS DES FEMMES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE » 34
ACTION N° 4-0-9 : « PARTICIPATION A L'ETAT DES LIEUX DES PARCOURS IVG » 35
PROGRAMME N° 4-1 : « DEVELOPPEMENT DU SITE DES RESEAUX DE SANTE DE MAYOTTE » 37
ACTION N° 4-1-1 : « DIFFUSER LES ACTUALITES EN PERINATALITE » 37
ACTION N° 4-1-2 : « ACTUALISER LES COORDONNEES DE L'OFFRE SANITAIRE PUBLIQUE, LIBERALE, SCOLAIRE ET ASSOCIATIVE » 38
ACTION N° 4-1-3 : « DEVELOPPEMENT D'UN ESPACE PROFESSIONNEL » 38
ACTION N° 4-1-4 : « REVOIR L'ARCHITECTURE GLOBALE » 39

MISSION N°5 : ORGANISER DES FORMATIONS INTERDISCIPLINAIRES POUR LES PROFESSIONNELS 40

ACTION N° 5-0-1 : « ACCES CONTRACEPTION : SUITE DES SESSIONS DE FORMATION SUR LES PARCOURS CONTRACEPTION » 40
ACTION N° 5-0-2 : « CO-ORGANISATION AVEC LE CHM DES 3ES JOURNEES PERINATALES DE MAYOTTE » 40
ACTION N° 5-0-3 : « ORGANISER DES EPU CIBLEES » 40

ANNEXES 42

PRESENTATION DU RESEAU PERINATAL DE MAYOTTE

1: HISTORIQUE

Conformément au Code de la santé publique, article L6321-1 du 4 mars 2002, et au cahier des charges national des Réseaux de Santé en Périnatalité, Répéma (association loi 1901, créée en 2009) a pour principal objectif d'améliorer, renforcer la qualité et la sécurité de la prise en charge en périnatalité.

Ses missions s'articulent autour de :

- Optimisation de la coordination et la communication entre les acteurs de la périnatalité
- Harmonisation des pratiques professionnelles, formation, diffusion d'informations auprès des professionnels de la santé périnatale
- Information et orientation des femmes et couples dans les parcours de soins

Répéma est constitué d'usagers, de professionnels de diverses spécialités (gynécologie, obstétrique, pédiatrie…) ayant pour mission d'offrir à la population de Mayotte un système de santé coordonné et gradué entre les différents acteurs.

2 : ORGANISATION

Les membres du bureau au 31 décembre 2015.

Présidente : Dr Sophie BELEC, médecin responsable du diagnostic anténatal et du centre d'orthogénie du CHM
Secrétaire : Marine BAUDRY, sage-femme hospitalière et libérale

Membre sortant démissionnaire :

Trésorier : Julien GUERMONT, sage-femme PMI **(a démissionné de ses fonctions le 15 mars 2015)**
Amandine MUNIER, sage-femme hospitalier (du 18 mars au 14 juin)

Les réunions :

Le bureau s'est réuni deux fois, le 11/03/2015 et le 18/03/2015
L'Assemblée Générale s'est réunie le 17/06/2015

Présidente
s.belec@chmayotte.fr
Médecin responsable du diagnostic anténatal et du centre d'orthogénie du CHM

Secrétaire
baudrymarine@yahoo.fr
Sage-femme hospitalière et libérale

Les salariés au 31 décembre 2015.

Coordinatrice du réseau :	Anaïs BORGNE, CDI, 1 ETP (jusqu'au 15 mars)
Directeur administratif et financier :	Julien GUERMONT, CDI, 0.5 ETP (depuis le 16 mars)
Coordinatrice des projets :	Mado LIBOLT, CDI, 1 ETP (depuis le 16 mars)
Sage-femme :	Mado LIBOLT, CDI, 1 ETP (jusqu'au 15 mars)
Monitrice-éducatrice (chargée du volet social) :	Diwani ALI-BOINALI, CDI, 0.90 ETP
Chargée du registre des malformations :	Michèle PINEAU, CDI, 0.72 ETP (jusqu'au 13 septembre)
	Anrifati HAROUNA, CDD (14 au 21 septembre)
Chargées de projets :	Amandine MUNIER, CDI, 0.36 ETP (depuis le 15 juin)
	Zaïnaba MALIDI, CDI, 0.91 ETP (depuis le 5 octobre)
Chargée de communication :	Kassandrah CHANFI, CDI, 0.38 ETP (depuis le 15 avril)

Les stagiaires au 31 décembre 2015

Master en santé et territoires :	Zaïnaba MALIDI (2 mars au 16 aout)
Licence professionnelle développement de projets de territoires :	Halima HASSANI (depuis le 12 octobre)

Les adhérents au 31 décembre 2015.

Le réseau périnatal compte **74 adhérents** dont 63 nouveaux adhérents cette année.

Organigramme

Julien GUERMONT
Directeur administratif et Financier
daf@repema.org

Mado LIBOLT
Sage-femme
Coordinatrice des projets
coordinateur-projets@repema.org

Kassandrah CHANFI
Chargée de communication
communication@repema.org

Zaïnaba MALIDI
Chargée de projets
zainaba.malidi@repema.org

Amandine MUNIER
Sage-femme
Chargée de projets
amandine.munier@repema.org

Diwani ALI-BOINALI
Monitrice-éducatrice
moniteur-éducateur@repema.org

MISSION N°1 : AMELIORER LA PRISE EN CHARGE DES FEMMES ENCEINTES ET DE LEUR ENFANT.

Objectifs secondaires :

- Informer et orienter les femmes : grossesse, contraception,
- Dépistage, accès aux droits,
- Impulser un suivi de grossesse précoce,
- Favoriser un accès aux soins pour les personnes isolées

ACTION N° 1-0-1 : « CONSULTATIONS MEDICALES ET SOCIALES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DE PROXIMITE »

DESCRIPTION DE L'ACTION	Antenne mobile proposant des consultations itinérantes médicales (gynécologie et obstétrique) et sociales d'information et d'orientation sur tout le territoire de Mayotte
PUBLIC CONCERNÉ	Les femmes en âge de procréer ainsi que leurs conjoints
OBJECTIFS	→Concerner des femmes isolées de l'offre de soin soit par la géographie, soit par la méconnaissance ou par rupture dans le parcours de soin → Favoriser une entrée précoce dans un suivi régulier de la grossesse → Favoriser l'accès aux soins → Proposer un dépistage global (diabète type 2, hypertension, surpoids/obésité, VIH)
PARTENAIRES CONCERNÉS	- Partenaires médicaux : PMI, CHM, professionnels de santé libéraux… - Partenaires sociaux : UTAS, Croix Rouge, CCAS, service social CHM - Partenaires associatifs : Rédéca, Médecins du Monde, Croix rouge, Maison des Adolescents, Solidarité Mayotte, Toioussi, RédiabYlang 976, UFSBD
MOYENS	***Humains*** : une sage-femme (Mado Libolt), une monitrice-éducatrice et interprète (Diwani Ali Boinali) et bénévoles sages-femmes ***Matériels :*** Master Renault aménagé, un échographe portable voluson, tests de grossesse, tensiomètre, glucomètre, préservatifs, pèse-personne, TROD, poubelle, produits d'hygiène, DASRI…
FREQUENCE	2 à 3 fois par semaine +/- journées événementielles
LIEUX	Tous les villages de Mayotte : planning consultable sur le site des Réseaux de santé : http://www.reseaux-sante-mayotte.fr/
CONTACT	Réseau Périnatal de Mayotte (REPEMA) Chargés de projet : Mado LIBOLT (médical) et Diwani ALI BOINALI (social)
EVALUATIONS	**Nombre de dates effectuées : 45** **Nombre de villages : 41** **Nombre de communes : 11** **Nombre de consultations individuelles médicales de femmes : 388** **Nombre de femmes concernées lors d'interventions collectives : 195** **Nombre d'hommes concernés : 40** • **Nombre de datations échographiques de grossesse : 56dont 52 % avant 14 SA et 48% après 14 SA** • **dont 14% de grossesses à haut risque (17% à Mayotte selon enquête périnatale 2010)**

MISSION N°1 : AMELIORER LA PRISE EN CHARGE DES FEMMES ENCEINTES ET DE LEUR ENFANT.

	Nombre de consultations préconceptionnelles (permettant de diffuser de l'information sur le suivi précoce et régulier de la grossesse) : 68 Nombre de consultations contraception : 111 Nombre de consultations sociales : 40 (en majorité régularisation situation, affiliation sécurité sociale et demande d'aide alimentaire) Diffusion dates de permanences sur l'agenda de Mayotte première Promotion de l'antenne mobile à la radio Mayotte Première 4 fois : le 26/02 [10 min], le 3/03 [5 min], le 11/03 [30 min] et le 28/05 [1h30] Demande d'agrément pour les TROD VIH : en cours
COMMENTAIRES	Échographe en panne durant 4 mois (de juin à septembre) ayant considérablement diminué le nombre d'échographies de datation Arrêts maladies de la travailleuse sociale, ayant interrompu les tournées fréquemment en août et septembre (pas de remplacement possible car arrêts courts renouvelés).

La Répémobile en intervention

MISSION N°1 : AMELIORER LA PRISE EN CHARGE DES FEMMES ENCEINTES ET DE LEUR ENFANT.

ACTION N° 1-0-2 : « PERMANENCE TELEPHONIQUE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION »

DESCRIPTION DE L'ACTION	Permanence téléphonique permettant : - aux professionnels : d'avoir des informations en gynécologie/obstétrique afin de mieux orienter les usagers dans les parcours de soins (professionnels de santé, associatifs…) - aux usagers : de poser leur questions en gynécologie/obstétrique et d'être orientés en fonction de la problématique évoquée.
PUBLIC CONCERNÉ	- Les femmes en âge de procréer ainsi que leurs conjoints - Les professionnels de la périnatalité
OBJECTIFS	→ Favoriser une entrée précoce dans un suivi régulier de la grossesse → Favoriser l'accès aux soins
PARTENAIRES CONCERNÉS	- Partenaires médicaux : PMI, CHM, professionnels de santé libéraux… - Partenaires sociaux : UTAS, Croix Rouge, CCAS, service social CHM - Partenaires associatifs : Rédéca, Médecins du Monde, Croix rouge, Maison des Adolescents, Solidarité Mayotte, Toioussi, RédiabYlang 976, UFSBD …
MOYENS	**Humains :** une sage-femme (Mado Libolt) **Matériels :** ligne téléphonique portable **0639 69 81 11** avec abonnement SFR illimité pour rappeler
AMPLITUDE PERMANENCE	Du lundi au vendredi, de 8h à 18h.
DIFFUSION NUMÉRO	- Site internet - Antenne mobile - Partenaires - Annuaire périnatalité - Radios : RMJ, NRJ Mayotte, Ylang FM, Caribou FM et Mayotte Première - Affiches
CONTACT	Réseau Périnatal de Mayotte (REPEMA) Chargée de projet : Mado LIBOLT
EVALUATIONS	**Nombre d'appels d'usagers : 158** **Nombre d'appels de professionnels : 48**
COMMENTAIRES	**Le numéro de téléphone est largement diffusé par bouche à oreille**

MISSION N°1 : AMELIORER LA PRISE EN CHARGE DES FEMMES ENCEINTES ET DE LEUR ENFANT.

ACTION N° 1-0-3 : « DEVELOPPER DES OUTILS FACILITANT LA RELATION PATIENT/SOIGNANT »

DESCRIPTION DE L'ACTION	Développer des outils permettant de faciliter la délivrance d'informations aux couples ou de faciliter l'orientation des patientes dans le parcours de soin.
PUBLIC CONCERNÉ	Les professionnels de santé de la périnatalité et les couples
OBJECTIFS	➢ Favoriser la délivrance d'une information claire, loyale et appropriée. ➢ Favoriser la compréhension de l'information par les couples. ➢ Faciliter l'exercice professionnel ➢ Faciliter les orientations entre les structures de soins
TYPES D'OUTILS	- Planches anatomiques - Fiches de liaison - Schémas explicatifs - Supports vidéos - …
PARTENAIRES CONCERNÉS	***Partenaires médicaux :*** PMI, CHM, professionnels de santé libéraux… ***Partenaires sociaux :*** service social du CHM, service social du vice-rectorat, UTAS…
MOYENS	***Humains*** : professionnels de santé et du social concernés, sages-femmes, monitrice-éducatrice, imprimeurs ***Matériels :*** informatique, plastifieuse (IREPS)…
DIFFUSION	Site internet, mail, formations…
CONTACT	Réseau Périnatal de Mayotte (REPEMA)
EVALUATIONS	**Co-Élaborés ET DIFFUSÉS** ➔ **Planches anatomiques appareil génital féminin** 60 + 80 Distribuées aux personnes relais de l'information lors des formations contraception - CHM (consultations gynécologiques, unité d'orthogénie, maternité) : AP, AS, ASH, agents d'accueil, interprètes, IDE - PMI : AP, AS, ASH, agents d'accueil, interprètes - Associations : Maison des Adolescents, Solidarité Mayotte, Pôle enfance TAMA, Croix Rouge, Médecins du Monde, CARITAS, IREPS, Toioussi, - Service éducation pour la santé du Conseil Général : éducateurs en santé et agents sanitaires de proximité - 2 usagères : 40 et 17 ans ➔ **Fiche grossesse pour adresser les patientes en orthogénie ou vers un suivi de grossesse** Diffusée sur le site internet (nombre de clic) Diffusée par mail : SF PMI/CHM/libérales/Médecins généraliste/gynécologues libéraux

MISSION N°1 : AMELIORER LA PRISE EN CHARGE DES FEMMES ENCEINTES ET DE LEUR ENFANT.

➔ **Support d'explication du dépistage de la trisomie 21**
en cours

➔ **Supports d'intervention en éducation à la vie affective et sexuelle**

➔ **Roulettes grossesse mois musulmans**
25
Distribuées en première intention aux sages-femmes de PMI : 1/PMI (22)

➔ **Planches anatomiques femme enceinte (dessins Rose-Marie Benard, anthropologue)**
80
Distribuées aux sages-femmes de PMI, du libéral et du CHM et aux médecins généralistes

➔ **Planches anatomiques extraites du book woorna recto-verso**
- 40 exemplaires : anatomie interne et externe appareil génital masculin
- 70 exemplaires : anatomie vulve
- 50 exemplaires : cycle menstruel
- 10 exemplaires : hygiène intime et mode d'emploi du préservatif féminin
- 10 exemplaires : dispositif intra-utérin
- 10 exemplaires : mode d'emploi du préservatif masculin
- 10 exemplaires : mode d'emploi patch et anneau vaginal
- 10 exemplaires : appareil génital féminin

Distribution :
- Sages-femmes libéraux, PMI et CHM
- Médecins généralistes libéraux et CHM
- Gynécologues et obstétriciens
- Infirmiers scolaires
- Planning familial
- Professionnels effectuant des séances d'éducation à la vie affective et sexuelle

➔ **Fiche nouvelle grossesse :**
Ce support permet d'harmoniser les datations échographiques de grossesses selon les recommandations pour la pratique clinique du CNGOF (Collège National des Gynécologues et Obstétriciens de France)
Elle sert également à favoriser une meilleure orientation vers le centre d'orthogénie

Public concerné : sages-femmes de PMI, libéraux et du CHM, médecins généralistes, gynécologues-obstétriciens

Diffusion :
- sur le site internet
- lors des formations
- lors de l'EPU sur le datation échographique de grossesse et sur l'IVG les 5 et 6 octobre 2015

MISSION N°1 : AMELIORER LA PRISE EN CHARGE DES FEMMES ENCEINTES ET DE LEUR ENFANT.

	➔ **5 courts-métrages éducation vie affective et sexuelle réalisés par la compagnie du i** Diffusion : site internet **UNIQUEMENT DIFFUSÉS** ➔ Fiche de liaison de la Maison des Adolescents ➔ Fiche d'adhésion patient à l'éducation thérapeutique proposée par RédiabYlang + procédure

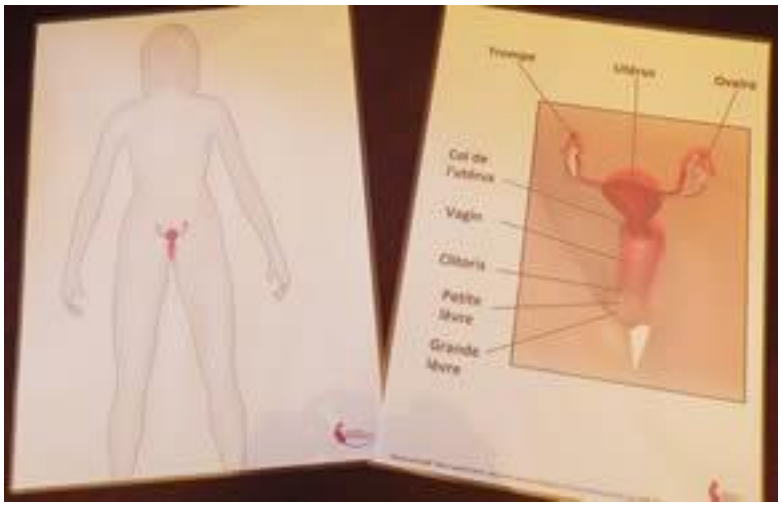

Planches anatomiques

MISSION N°1 : AMELIORER LA PRISE EN CHARGE DES FEMMES ENCEINTES ET DE LEUR ENFANT.

ACTION N° 1-0-4 : « PARTICIPER A LA PROMOTION ET L'EVALUATION DE LA FAISABILITE DE LA MISE EN PLACE DES CARNETS DE SANTE ADAPTES AU TERRITOIRE »

Participation aux réunions de concertation du SDOMS (Schéma Départemental d'Organisation Médico-Sociale) :

- 04/03/2015
- 11/03/2015
- et 29/04/2015

ACTION N° 1-0-5 : « ACCOMPAGNEMENT ET ORIENTATION SOCIALE DES FEMMES EN DEMANDE D'IVG, NOTAMMENT DES MINEURES »

INTITULE DE L'ACTION	ACCOMPAGNER LES FEMMES LORS DE L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE
JUSTIFICATION DE L'ACTION	-Accompagner les jeunes filles mineures dans le parcours d'interruption volontaire de grossesse : à la demande des partenaires, Répéma accompagne ces jeunes mineures sans accompagnant majeur, pour faciliter l'accès à l'interruption volontaire de grossesse (aux différents rendez-vous médicaux et sociaux) au centre hospitalier de Mayotte. -Pour les femmes majeures, cela ne concerne que celles qui ont des difficultés pour s'orienter au CHM ou qui n'ont pas d'accompagnant lors de leur sortie de la chirurgie ambulatoire. Répéma les accompagne jusqu'au stationnement de taxi pour assurer qu'elles ne rencontrent pas de souci sur le chemin (*vertige, chute, hémorragie*).
OBJECTIF GÉNÉRAL	Améliorer la prise en charge médico-sociale lors de l'Interruption Volontaire de Grossesse « I.V.G » (mineures/majeures).
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Accompagnement médico-social lors de l'IVG (pour les mineures)
	Informer sur les moyens de contraception / IST « santé sexuelle »
	Informer ou orienter vers des structures
PUBLIC CONCERNÉ	Des femmes qui veulent faire interrompre leur grossesse (mineure/majeure)
PARTENAIRES CONCERNÉS	- L'éducation nationale (le service social et les infirmiers) - Le centre d'orthogénie (CHM) - Le service de Chirurgie Ambulatoire (CHM) - Le Service Social du CHM - Les Institutions médico-sociales - Les Institutions associatives
NIVEAU GÉOGRAPHIQUE	Tout le territoire de Mayotte
MODALITES DE MISES EN ŒUVRE-PLAN D'ACTION	- accompagnement des jeunes filles mineures : entretien pré-IVG avec la mineure et l'assistant de service social. -Temps d'information pour les femmes majeures et mineures (post-IVG) - Création d'un « mémo », outil d'information avec les noms et coordonnées des structures (relais infos) sur les IVG ; à remettre aux femmes (mineures/majeures) après l'IVG (*en cours*).

MISSION N°1 : AMELIORER LA PRISE EN CHARGE DES FEMMES ENCEINTES ET DE LEUR ENFANT.

PORTEUR DU PROJET	Réseau Périnatal de Mayotte (REPEMA) : 0269 62 28 15 Monitrice-Educatrice : Diwani Ali Boinali : 0639 69 21 35
MOYENS	**Humains :** Monitrice Educatrice **Matériels :** Informatique, Imprimante, Téléphone, Véhicule **Financiers :** subventionné par ARS
DATE DE LANCEMENT	Juin 2014
EVALUATIONS	Du 1er janvier au 31 décembre 2015 Le nombre de mineures accompagnées 11 demandes d'accompagnements des mineures au centre d'orthogénie : -8 mineures accompagnées par Répéma. -2 mineures accompagnées par leur famille après discussion -1 mineure orientée à la MDA NB : La priorité est laissée à la Maison Des Adolescents. Le nombre de majeures accompagnées : 2 femmes majeures accompagnées uniquement à la sortie d'hospitalisation (chirurgie ambulatoire).

MISSION N°2 : PARTICIPER A L'OBSERVATION EN PERINATALITE.

« Mieux connaître pour mieux agir »

ACTION N° 2-0-1 : « INITIER LE REGISTRE DES MALFORMATIONS DE MAYOTTE »

Saisie des fiches 2014 N+1 pour traitement EUROCAT

Envisager le partenariat avec l'antenne à Mayotte du Centre d'investigation Clinique de la Réunion (CIC).

En 2015, notre chargé de projet qui tenait le registre a démissionné et nous n'avons eu que peu de temps pour nous retourner. Nous avons du recruter un remplacement ce qui a été très difficile étant donné que le profil recherché est très spécifique et qu'il ne correspond pas vraiment aux compétences disponibles à Mayotte. Le nouveau chargé de projet prendra ses fonctions au 1er janvier 2016. L'une de ses premières tâches sera de rattraper le retard accumulé et de recueillir les cas signalés par les professionnels de santé.

ACTION N° 2-0-2 : « PARTICIPER A L'OBSERVATION EN PERINATALITE, NOTAMMENT SUR LE DIABETE EN PERINATALITE POUR 2015 »

Lien avec l'ORS Réunion.
Rapport ORS sur le diabète publié en mars 2015.

ACTION N° 2-0-3 : « PARTICIPER A LA PROMOTION ET L'EVALUATION DE LA FAISABILITE DE LA MISE EN PLACE DES CERTIFICATS DE SANTE OBLIGATOIRES DU 8E JOUR, DES 9E ET 24E MOIS »

Participation aux réunions de concertation du SDOMS (Schéma Départemental d'Organisation Médico-Sociale).

- 04/03/2015
- 11/03/2015
- et 29/04/2015

MISSION N°3 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE EN PERINATALITE.

Objectifs :

- Développer une culture de promotion de la santé en mutualisant les ressources,
- Développer l'information et l'éducation préventive,
- Mobilisation et accompagnement des acteurs locaux

ACTION N° 3-0-1 : « PARTICIPER AU COPIL DU POLE DE COMPETENCES »

REPEMA est membre du COPIL du Pôle de Compétences de Mayotte et participe à ce titre aux actions initiées par ce Pôle : Journée de la Prévention et formations en promotion de la santé ;

Réunion : 30/04/2015, 3/06/2015, 30/06/2015, 9/09/2015, 25/09/2015
Prochain comité de pilotage : le 26/11/2015

RESUME JOURNEE DE LA PREVENTION

Dans le cadre du pôle de compétence en éducation et promotion de la santé, le réseau périnatal de Mayotte a participé à la journée de la prévention le 15 octobre 2015 dernier au centre universitaire de Dembéni en partenariat avec d'autres associations.

Objectifs des journées de la prévention:
Ces journées visent l'amélioration de la qualité des actions et des compétences des acteurs relais et de soutien en éducation pour la santé et promotion de la santé sur le territoire de Mayotte. Elles permettent une réflexion sur les notions d'utilité, d'efficacité et de qualité des actions d'éducation pour la santé.
Ces rencontres doivent permettre aux acteurs d'échanger sur la réalité de leurs pratiques professionnelles et visent à favoriser la réflexion collective et les échanges entre les participants, soutenir la réflexion au travers de la présence d'une personne ressource, mais aussi de valoriser les acteurs par la présentation de leurs actions.
Ces temps de partage d'expériences sont également un temps privilégié pour favoriser le développement de partenariats.
Pour cette année de 2015, la thématique retenue est « la culture et la prévention »

MISSION N°3 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE EN PERINATALITE.

En effet, il a été estimé que les modifications apportées par les professionnels de santé devraient toujours accorder leur activité avec la culture dans laquelle ils exercent.
Par conséquent, la culture doit faire partie du savoir du professionnel de santé, mieux encore, lorsque celle-ci présente un intérêt sur le plan pratique.

A l'occasion, 6 tables rondes dont 6 thématiques ont été sélectionnées :

- Table ronde 1 : Pratiques professionnelles : Naître à Mayotte
- Table ronde 2 : Maladies chroniques, traitement et cultures
- Table ronde 3 : Santé mentale à Mayotte :
- Table ronde 4 : communication et prévention santé
- Table ronde 5 : douleur physique, souffrance : représentation et réalité
- Table ronde 6 : alimentation

Détails et contenu de la table ronde 1 :

Le réseau a contribué à la mise en place et à l'organisation de la table ronde 1 qui a réuni 40 participants pour l'ensemble de la journée. Autour de cet échange les points suivants ont été abordés par 3 intervenants :

Une présentation du concept sur le positionnement des professionnels de santé dans le contexte interculturel de soins par Mr Mohamed SOUDJAY, *enseignant chercheur à l'école de médecine et de santé publique de Moroni (Grande Comores)*
Cette présentation s'est particulièrement basée sur une étude sur le partage d'expériences entre une accoucheuse traditionnelle et une sage-femme dans une maternité rurale en Grande-Comores.

Evolution de l'organisation des soins à Mayotte de nos jours :
Cette présentation a été faite par Mme Chamssia Madi M'Dahoma, cadre sage-femme PMI qui a traité des sujets suivants :

- Evolution du métier de la sage-femme et de la prise en charge des femmes dans les maternités.
- Les interdictions (les mikos en shi-maoré) et les rites autour de la maternité dans la société mahoraise.
-

Sens que l'on donne aux mots/ maux lorsque l'on traduit. Comment traduire les représentations fidèlement auprès du soignant?
Intervenant : Mr Oihabi Daoulabou, *auxiliaire de puériculture et traducteur-interprète à la maternité de M'Ramadoudou*
Il a été abordé la question du positionnement d'un professionnel qui est amené à traduire au cours de son exercice professionnel au sein d'une maternité.
Beaucoup de discussions ont émergé autour de la posture de l'interprète et traducteur qui n'a pas forcément reçu une formation à l'interprétariat.

MISSION N°3 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE EN PERINATALITE.

ACTION N° 3-0-2 : « PARTICIPATION A L'ORGANISATION DU COLLOQUE SUR LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, PILOTE PAR LA DELEGUEE AUX DROITS DES FEMMES DE MAYOTTE »

La préfecture de Mayotte, et en particulier Noera Mohamed, déléguée régionale aux droits des femmes, organisait le 2 juin 2015 au siège du conseil départemental un colloque sur les violences intra-familiales. Nous avons travaillé avec Mme Mohamed, notamment quant à la réflexion autour du programme et à la recherche d'intervenants. Ce colloque a réuni plusieurs corps de métiers autour de ces violences, à la fois sur le versant médical mais aussi psychologique, social, judiciaire et politique.

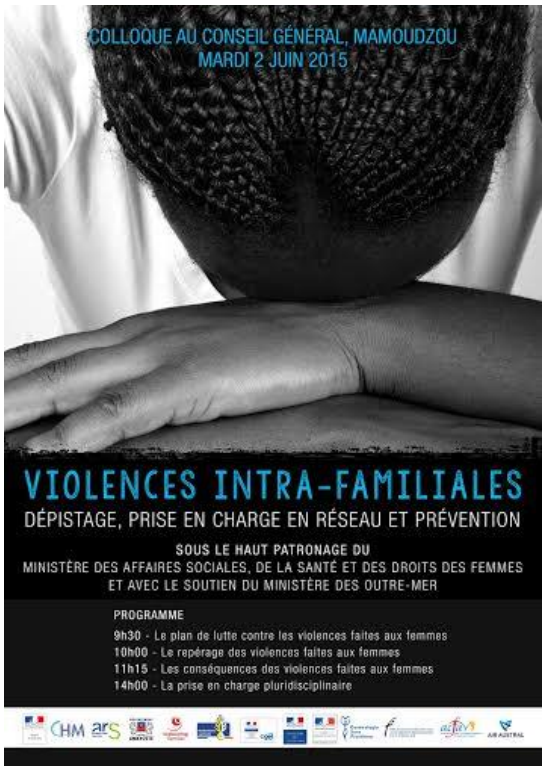

Affiche de la journée

MISSION N°3 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE EN PERINATALITE.

ACTION N° 3-0-3 : « ACCOMPAGNEMENT PAR DES ATELIERS DE TRAVAIL AVEC LES ACTEURS AYANT UN ROLE EN EDUCATION POUR LA SANTE DANS LE DOMAINE DE LA SANTE SEXUELLE »

Suite des sessions de formation de professionnels relais de l'information contraception : (interprètes, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, agents de service hospitaliers, agents d'accueil, éducateurs en santé du conseil général, acteurs au sein d'associations concernées)

EVALUATIONS	1/ Formations contraception pour les professionnels relais de l'information/interprètes : - 15/04/2015 : 8 professionnels - 22/04/2015 : 14 professionnels - 29/04/2015 : 11 professionnels 2/ EPU - 5/10/2015 sur la datation échographique de grossesse : 31 professionnels - 6/10/2015 sur l'IVG : 34 professionnels - 1/11/2015 sur l'échographie cérébrale fœtale (partie théorique) : - 4/11/2015 sur l'échographie cérébrale fœtale (partie pratique) : 3/ 3es Journées Périnatales de Mayotte - 2/11/2015 : grossesses multiples - 3/11/2015 : infections en périnatalité

Formation contraception à destination des professionnels relais de l'information/interprètes

MISSION N°3 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE EN PERINATALITE.

ACTION N° 3-0-4 : « ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DES PMI ET DU SERVICE EDUCATION POUR LA SANTE DU CG976 POUR ACTIONS D'INFORMATIONS ET DE SENSIBILISATION AUPRES DE LEUR PUBLIC »

Pour réaliser cette action, nous avions demandé une subvention de la part du conseil départemental. Sans réponse de leur part, nous ne l'avons pas mise en place. Or notre demande a été acceptée en fin d'année et nous en avons été notifiés en décembre. Nous sommes à l'heure actuelle en discussion avec eux pour reporter cette action en 2016.

MISSION N°3 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE EN PERINATALITE.

ACTION N° 3-0-5 : « CAMPAGNE SENSIBILISATION SUIVI GROSSESSE ET CONTRACEPTION D'URGENCE »

Reconduction de la campagne « Suivi de grossesse » et « Contraception d'urgence » avec de nouveaux visuels pour les affiches et dépliants, spots sur radios NRJ, RMJ et Ylang FM

Affiches « suivi de grossesse » et « contraception d'urgence »

Concernant les spots radios, il y a deux campagnes : une sur la contraception d'urgence et une sur le suivi de grossesse. Pour chaque campagne, il existe trois spots : un en français, un en shimaore, un en kibushi. Les six spots sont diffusés les uns après les autres à raison de deux par jours, et ce sur chaque radio.

Participation à l'émission MPARANO sur Mayotte Première pour répondre aux auditeurs. (28/05/2015 pendant 1h30)

MISSION N°3 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE EN PERINATALITE.

ACTION N° 3-0-6 : « ÉLABORATION DE SPOTS TELE SUR DE NOUVELLES THEMATIQUES »

Nouveau projet.

Thématiques envisagées : allaitement, diversification alimentaire, contraception, dangers domestiques et environnementaux…

Initié partiellement. Nouvelle réflexion et proposition au deuxième semestre 2016 pour mesurer la pertinence du choix de l'élaboration sur l'outil spot télé.

ACTION N° 3-0-7 : « PARTICIPATION ET DIFFUSION DE LA CAMPAGNE MENEE PAR L'IREPS SUR L'ALLAITEMENT ET LA DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE »

17/03/2015, 28/05/2015

Affiche « allaitement »

En effet, du point de vue culturel, la discussion autour de la sexualité est souvent taboue entre les générations mais elle est abordée ouvertement entre les personnes de la même génération.

Pour cela, un état des lieux a été mené par le réseau auprès des groupes de femmes d'âge différent dans les secteurs de l'île. Il révèle une carence d'informations dans le domaine de l'éducation sexuelle. Pour les jeunes qui ont été interrogés, ils disent que les informations qu'ils reçoivent à ce sujet viennent principalement de l'école plus précisément lors des cours de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT).

D'après une enquête (intégration résultats en annexe) menée par 3 élèves de Terminale ST2S (Sciences et technologies de la santé et du social) du lycée de Kahani. Une série de six questions a été rédigée et posées à des personnes entre 16 et 50 ans hommes/femmes compris pour évaluer leurs connaissances dans le domaine de la contraception.

En dehors des cours de SVT, quelques interventions sont faites par des partenaires extérieurs. En effet, il a été recensé plusieurs acteurs (Educateurs en santé du conseil général, Animateurs de l'IREPS, sages-femmes de PMI…) qui interviennent dans cette thématique sans que les actions soient forcément concertées. Il est difficile de savoir qui intervient et dans quels établissements. La plupart des interventions qu'ils reçoivent sont jugées trop théoriques par les jeunes, ils revendiquent donc plus d'interactions et d'animations.

D'après les informations que nous avons recueillies auprès de Mme Catherine TOUTIN, infirmière conseillère technique de la médecine scolaire, tous les établissements sont conscients qu'ils doivent faire un projet sur l' éducation à la vie affective et sexuelle mais ils rencontrent des difficultés par rapport aux créneaux, effectifs…

La problématique de la grossesse précoce est encore très importante à Mayotte puisque sur l'année scolaire 2013/2014, 377 grossesses menées à terme ont été recensées par les infirmiers scolaires.

Pour autant selon les chiffres du vice rectorat, la survenue de grossesse ne semble pas constituer un frein pour la poursuite des études puisque environ 96% d'entre elles poursuivent leurs études.

D'autres problèmes comme la prostitution semblent émerger au sein des établissements scolaires et cela peut concerner des jeunes dès l'âge de 12 ans.

<u>Objectifs</u>

L'objectif général : permettre une meilleure maitrise de la fécondité chez les personnes en âge de procréer à Mayotte en développant l'information sur la santé sexuelle ainsi que sur l'accès à la contraception.

MISSION N°3 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE EN PERINATALITE.

Cet objectif général se décline en deux objectifs spécifiques :
-Favoriser l'accès à l'information sur la santé sexuelle en milieu scolaire et associatif
-Développer les liens entre les différents acteurs impliqués dans le domaine de la santé sexuelle et contraception

Objectifs opérationnels	Actions
Impliquer plus d'intervenants et de professionnels différents dans les séances d'éducation à la sexualité en milieu scolaire et associatif (en fonction de leur demande)	Mobiliser de nouveaux acteurs (sages-femmes hospitalières ou libérales….) par mailing, affichage d'annonces
Emmener les professionnels à collaborer ensemble et à utiliser divers supports de communication qui favorisent les débats et échanges avec le public concerné	→ Organiser un atelier de travail pour regrouper les outils et les acteurs déjà existants (IREPS, CG, sages-femmes…) →Organiser des séances de formations pour présenter les différents outils de communication existants →Diffuser les supports de communication à l'ensemble des professionnels intéressés par la création d'un référentiel
Responsabiliser les jeunes en apportant des informations sur la sexualité et les comportements à risque.	Accompagner l'organisation des séances d'interventions au sein des associations et des établissements scolaires

<u>Public concerné</u>

→ En milieu scolaire

Tous les élèves des différents établissements scolaires de l'île inscrits dans le second degré : collèges et lycées

Au total cela concernerait environ 40 000 élèves (chiffres de l'année scolaire 2013/2014).Il a été décidé de cibler en priorité les jeunes puisqu'ils représentent la moitié de la population mahoraise.
Pour la première phase de lancement, les actions seront ciblées pour les établissements faisant parti du réseau d'éducation prioritaire.

→En milieu associatif

Tous publics hommes/femmes en âge de procréer en fonction de la demande d'intervention venant des différentes associations.

Acteurs

- Le réseau périnatal de Mayotte
- La médecine scolaire
- Les sages-femmes hospitalières et libérales
- Le service éducation pour la santé du Conseil général
- Les agents de l'éducation pour la santé
- Les associations
- Les autres personnes ou structures qui font des interventions dans le domaine de l'éducation sexuelle dans les écoles
- Le planning familial
- La PMI

MISSION N°4 : FAVORISER LE TRAVAIL EN RESEAU, LE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES.

ACTION N° 4-0-1 : « PROJET POUR FAVORISER LE LIEN SOCIAL DANS LES EVACUATIONS SANITAIRES MAYOTTE-REUNION ET MAYOTTE-METROPOLE »

INTITULÉ DE L'ACTION	Mise en place d'un protocole d'accord avec les partenaires concernés
DESCRIPTION DE L'ACTION	Suite aux différents appels téléphoniques en provenance du CHU Félix Guyon à Saint-Denis de la Réunion, la coordinatrice m'a sollicité pour faire le lien social avec les parents des enfants hospitalisés au CHU. Les parents résident à Mayotte. En effet, du fait de leur statut administratif (situation irrégulière), ils ne peuvent pas accompagner leur enfant en évacuation sanitaire hors Mayotte. Egalement, la mission parrainage de Médecin du Monde me sollicite pour les mêmes missions. La mise en place d'un protocole permettrait d'officialiser le travail partenarial entre les différentes structures.
OBJECTIFS	Favoriser le lien entre les acteurs concernés par les évacuations sanitaires (CHM, CHU, MDM et REPEMA)
PUBLIC CIBLE	Les enfants malades de zéro à deux ans en transfert sanitaire au CHU de la Réunion ainsi que leurs familles.
PARTENAIRES CONCERNÉS	-L'équipe médicale et social de l'UMPP intervenant au CHU de Saint-Denis de la Réunion -le service médical et social du CHM de Mayotte -les familles -Mission parrainage Médecin du Monde
MOYENS	**Humains :** tout professionnel en lien avec les EVASAN **Matériels :** Informatique, Imprimante, Téléphone, Véhicule **Financiers :** subventionné par ARS
DATE DE LANCEMENT	Octobre 2014
CONTACT	Réseau Périnatal de Mayotte (REPEMA) : 0269 62 28 15 Monitrice Educatrice Diwani Ali Boinali : 0639 69 21 35
EVALUATIONS	**Le nombre de rencontres partenariales : dans le cadre des évacuations sanitaires vers la Réunion** **- Participation à 13 réunions partenariales avec les différents acteurs locaux et régionaux (Mayotte/Réunion).** **- 4 rencontres faites avec les partenaires de la Réunion (CHU et Délégation de la Mission Parrainage « Médecins du Monde »).** **-Plusieurs échanges téléphoniques ont été également faits avec les différents acteurs locaux et régionaux.**

MISSION N°4 : FAVORISER LE TRAVAIL EN RESEAU, LE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES.

	Document validé - une convention a été signé entre le Réseau Périnatal de Mayotte et la délégation de la Mission Parrainage « Médecins du Monde », située à Saint-Denis de la Réunion

Intitulé de l'action	Maintien du lien social lors des évacuations sanitaires « EVASAN »
Description de l'action	Suite à la demande des partenaires, Répéma contacte la famille des enfants hospitalisés à la Réunion et nous convenons d'un rendez-vous. Les rencontres se font au bureau ou à leur domicile, selon les disponibilités de chacun. J'interviens auprès de ces familles pour leur faire signer ou remettre des documents en provenance de la Réunion (autorisation de parrainage, attestation de droit à l'image,.....). Je leur transmets également des informations sur l'état de santé de l'enfant hospitalisé au CHU. Répéma intervient de manière ponctuelle ou régulière selon les situations.
Objectifs	Favoriser le lien entre l'équipe médicale et sociale du CHU et la mission parrainage « médecins du monde » à Saint-Denis de la Réunion et les parents à Mayotte dans le cadre des évacuations sanitaires de leurs enfants.
Public cible	Les enfants malades de zéro à six ans en transfert sanitaire au CHU de la Réunion ainsi que leurs familles.
Partenaires concernés	-L'équipe médicale et sociale de l'UMPP au CHU de Saint-Denis de la Réunion. -le service médical et social du CHM de Mayotte -les familles -Mission parrainage « Médecins du Monde »
moyens	**Humains** : tout professionnel en lien avec les EVASAN **Matériels** : Informatique, Imprimante, Téléphone, Véhicule **Financiers** : subventionné par ARS
Date de lancement	Octobre 2014
Contact	Réseau Périnatal de Mayotte (REPEMA) : 0269 62 28 15 Monitrice-Educatrice : 0639 69 21 35
Evaluations	Le nombre des situations traitées du 1er janvier au 31 décembre 2015 -19 situations traitées au total. - 6 situations en provenance de service de l'UMPP (Unité Médico-Psychologique en Périnatalité), CHU de la Réunion -13 situations orientées par la Mission Parrainage « Médecins du Monde » à Saint-Denis de la Réunion.

MISSION N°4 : FAVORISER LE TRAVAIL EN RESEAU, LE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES.

ACTION N° 4-0-2 : « ACTUALISER LES DONNEES DE L'OFFRE SANITAIRE ET SOCIALE (ANNUAIRE DE REPEMA ET CARTE NUMERISEE DE L'OFFRE SANITAIRE SUR LE SITE DES RESEAUX DE SANTE) ET DIFFUSER CES INFORMATIONS »

DESCRIPTION DE L'ACTION	Evaluation d'un outil à destination des professionnels Proposer des stratégies d'actualisation de l'annuaire Elaborer, mettre à jour et mettre à la disposition des professionnels de périnatalité et de tout établissement de santé susceptible de recevoir les femmes enceintes et les nouveau-nés (notamment les services d'urgence), un annuaire des ressources locales (offre sanitaire publique, libérale, scolaire et associative)
PUBLIC CONCERNÉ	Les professionnels de la périnatalité, les usagers
OBJECTIF	➢ Favoriser le travail en réseau ➢ Favoriser de meilleures orientations des usagers dans le parcours de soin
TYPES DE SUPPORT	- Support papier - Support informatisé (pour une actualisation plus fréquente)
PARTENAIRES CONCERNÉS	**Partenaires médicaux :** PMI, CHM, professionnels de santé libéraux… **Partenaires sociaux :** service social du CHM, service social du vice-rectorat, UTAS… **Partenaires associatifs**
MOYENS	**Humains** : chargée de projet, stagiaire **Matériels :** informatique, téléphone, imprimeur
DIFFUSION	Site internet des Réseaux de santé de Mayotte à mettre sur l'intranet du CHM + exemplaires papiers (beaucoup de sites n'ont pas d'accès internet, exemple PMI)
AVANCEMENT	- 2 et 3 novembre : diffusion des questionnaires d'évaluation - 27 retours de questionnaires - Mi-novembre : diffusion questionnaire par téléphone auprès des professionnels libéraux - Création de base de données sur les coordonnées des professionnels - Création d'une fiche de demande d'autorisation pour diffusion des informations professionnelles sur l'annuaire et site internet **Finalisation prévue: 1er semestre 2016**
CONTACT	Réseau Périnatal de Mayotte (REPEMA) Chargée de projet : MALIDI Zaïnaba
EVALUATIONS	**Mise à jour de 100% des données dans l'année calendaire** **Résultats questionnaire évaluation: 52 retours questionnaires**

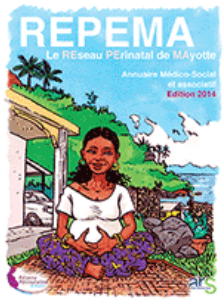

Annuaire « Répéma»

MISSION N°4 : FAVORISER LE TRAVAIL EN RESEAU, LE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES.

ACTION N° 4-0-3 : « CO-ORGANISATION AVEC LE CHM DES 3E JOURNEES PERINATALES DE MAYOTTE »

Pour 2015, les 2 thématiques retenues étaient les grossesses multiples et les infections en périnatalité.

- **les grossesses multiples** (état des lieux à Mayotte, diagnostic échographique, suivi échographique, suivi obstétrical, modalités d'accouchement, syndrome transfuseur-transfusé, aspects néonatals, aspects culturels des grossesses multiples).

Les intervenants de cette thématique :
-Marc Althuser, échographiste de Grenoble
-Peter Von Théobald, Gynécologue-obstétricien, chef de service de la Réunion, président de Repère;
-Thierry Abossolo, gynéco-obstétricien de la Réunion
-Duksha Ramful, pédiatre de la Réunion
-Zabibo Moeandandze, cadre de pôle sage-femme

- **les infections en périnatalité** (état des lieux, écologie vaginale, prise en charge des nouveau-nés à risque d'infection à streptocoque B, Hépatites B et c, VIH, syphilis, problématiques locales des transmissions infectieuses, hygiène des sondes d'échographie, aspects échographiques des fœtopathies infectieuses, toxoplasmose et rubéole, cmv, herpès, varicelle parvovirus, dengue, paludisme, chikungugna.

Les intervenants de cette thématique :
-Sophie Olivier, chef de service du laboratoire du CHM
-Pierre Millot, hépatologue service action santé, CHM
-Thierry Abossolo, gynéco-obstétricien de la Réunion
-Duksha Ramful, pédiatre de la Réunion
-Christelle Vauloup-Fellous, virologue au CNRS Rubéole,Médecine Paris Sud
-Laurent Lambrecht, pédiatre – CHM
-Annaïck Millot, hygiéniste – CHM
-Estelle Barthélémy, cadre sage-femme -CHM

Ces journées ont pour but de rassembler des professionnels qui travaillent dans la continuité du parcours de soins des patientes mais qui n'ont pas forcément l'occasion de se rencontrer, afin de faire émerger différentes propositions d'amélioration des pratiques professionnelles.

MISSION N°4 : FAVORISER LE TRAVAIL EN RESEAU, LE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES.

Journées périnatales de Mayotte du 2 et 3 novembre

ACTION N° 4-0-4 : « DIFFUSION DES NOUVELLES RECOMMANDATIONS PROFESSIONNELLES ET ALERTES SANITAIRES PAR MAILING »

DESCRIPTION DE L'ACTION	Diffuser les actualités en périnatalité : nouvelles recommandations professionnelles, alertes sanitaires (médicamenteuses, épidémies, rupture de stock nationales/internationales et conduites à tenir…), actualités en formations à Mayotte, la Réunion et en métropole (dont celles permettant de réaliser son Développement Professionnel Continu = DPC)
PUBLIC CONCERNÉ	Les professionnels de la périnatalité
OBJECTIFS	➢ Favoriser l'acquisition ou le perfectionnement des connaissances et des compétences des professionnels de santé en périnatalité, dans une perspective de mise en œuvre des recommandations des bonnes pratiques de soins ➢ Participer à la diffusion et la mise en œuvre des recommandations émanant de la HAS, des sociétés savantes, ou des référentiels internationaux, des préconisations régionales ou locales.
MOYENS	**Humains** : chargée de communication (Kassandrah CHANFI), sage-femme (Mado LIBOLT), **Matériels :** informatique, magazines professionnels…
DIFFUSION	Site internet, mailing.
CONTACT	Réseau Périnatal de Mayotte (REPEMA) Chargées de projet : Kassandrah CHANFI et Mado LIBOLT
EVALUATIONS	**10 recommandations professionnelles * :** - Les hémorragies post-partum *(Collège national des gynécologues et obstétriciens de France)* - Les pertes de grossesse *(Collège national des gynécologues et obstétriciens de France)* - Le retard de croissance intra-utérin *(Collège national des gynécologues et obstétriciens de France)* - Dépistage du CytoMégaloVirus et grossesse *(Collège national des gynécologues et obstétriciens de France)* - Réalisation du test de Guthrie *(Association Française pour le Dépistage et la Prévention des Handicaps de l'Enfant)* - Prévention et prise en charge de l'infection materno-fœtale à streptocoque B

(Fédération française des Réseaux de Santé en Périnatalité)

- Soins au nouveau-né normal, de plus de 36 SA et sans pathologie, dans les deux premières heures *(Fédération française des Réseaux de Santé en Périnatalité)*
- Principes généraux et conseils de prescription des antibiotiques en premier recours *(Haute Autorité de Santé)*
- Conduites à tenir en cas de Marqueurs Sériques Maternels atypiques [2014] *(Association des biologistes agréés. Müller et al.)*
- Vitamine K1 Roche 2 mg/0,2 ml Nourrissons, solution buvable et injectable® : Modifications du schéma posologique
  Informations sécurité patients / Lab. Roche *(Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé)*

4 alertes sanitaires* :

- Bromocriptine : réévaluation du rapport bénéfice/risque dans l'inhibition de la lactation en post-partum
  Informations sécurité patients *(Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé)*
- Diane 35 et ses génériques (acétate de cyprotérone 2 mg et éthinylestradiol 35 ug) : mise à disposition de documents visant à minimiser le risque thromboembolique
  Informations sécurité patients (*Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé)*
- Valproate et dérivés (Dépakine®, Dépakote®, Dépamide®, Micropakine® et génériques) : risques d'issues anormales des grossesses
  Informations sécurité patients *(Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé)*
- Avis relatif aux ruptures de stocks et aux tensions d'approvisionnement des vaccins combinés contenant la valence coqueluche *(Haut conseil de la santé publique)*

*Les recommandations professionnelles et alertes sanitaires ont été diffusées également par mailing aux sages-femmes de PMI (20)/ libéraux (19) et du CHM (81), aux médecins généralistes (40), aux gynécologues-obstétriciens (14) et aux échographistes (34), soit au total, 208 professionnels.

17 formations diffusées en actualité :

<u>Les formations à Mayotte</u>

➔ <u>Les formations organisées par les partenaires :</u>

- Le Counseling *(Association Nariké M'sada)*
- Diabétologie, grossesse et diététique pour les sages-femmes *(Réseau Rédiab Ylang 976)*
- Santé sexuelle : prévention des IST dont le VHB à Mayotte *(IREPS Mayotte)*
- EPU : Le VIH en 2015 où en est-on sur l'épidémiologie, le dépistage, la prévention, la prise en charge, les traitements pré per post exposition** *(CoreVIH Catherine Gaud infectiologue)*
- Comportements sexuels problématiques, conduites sexuelles à risque et violences sexuelles chez les mineurs** *(Association Fikira)*
- EPU sur l'immunité des premiers mois de vie** *(pédiatres CHM)*

MISSION N°4 : FAVORISER LE TRAVAIL EN RESEAU, LE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES.

	- DU de gynécologie médicale pour les sages-femmes** *(SUFP = Service Universitaire de Formation Permanent de la Réunion, en visioconférence à Mayotte)* - DIU Médecine fœtale** *(Université Pierre et Marie Curie et Paris Sud, visioconférence Mayotte)* ➔ Les formations organisées par Répéma : - La contraception (3 sessions) - Colloque sur les Violence intra-familiales** *(co-organisation avec le Ministère des affaires sociales, de la santé et du droit des femmes)* - La datation échographique de grossesse - L'interruption volontaire de grossesse Les formations hors Mayotte : Réunion et métropole permettant de réaliser son Développement Professionnel Continu = DPC ➔ Réunion : - JOROP = Journées Régionales Obstétrico Pédiatriques** *(Repère)* - Groupement Réunionnais d'Imagerie Fœtale *(GRIF)* - Suivi gynécologique et contraception *(Médic Formation)* - Suivi gynécologique et contraception, approfondissement *(Médic Formation)* - Accoucher sans stress avec la méthode bonapace *(Médic Formation)* - Suivi gynécologique et contraception *(Apazie)* - Les ateliers du repère *(Réseau Périnatal Réunion)* - 1ÈRE JOURNÉE DES CPDPN à La Réunion : Diagnostic anténatal des cardiopathies** *(Réseau Périnatal Réunion)* ➔ Métropole : - Journées Infogyn - Journées postuniversitaires des Sagefemmes - Journée nationale de la société française de médecine périnatale **offre de formation communiquée par mailing aux professionnels concernés
COMMENTAIRES	Concernant le nombre de professionnels concernés via notre site internet : notre outil de statistique ne nous permet pas de donner cette information pour cette année.

ACTION N° 4-0-5 : « PARTICIPATION A LA CONCERTATION SUR LE SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ORGANISATION MEDICO-SOCIALE 2015-2020 »

Participation aux réunions de concertation du SDOMS (Schéma Départemental d'Organisation Médico-Sociale).

- 04/03/2015
- 11/03/2015
- et 29/04/2015

ACTION N° 4-0-6 : « PARTICIPATION A LA CONCERTATION POUR LE PLAN D'ACTIONS EN PERINATALITE »

Participation aux réunions du plan d'actions en périnatalité :

- 09/04/2015
- 05/05/2015
- 02/06/2015
- 25/06/2015
- 25/08/2015
- 17/09/2015

- 21/10/2015
- 28/10/2015
- 30/10/2015

ACTION N° 4-0-7 : « PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL SUR LA SANTE SEXUELLE (MENE PAR L'IREPS) AINSI QU'AUX REUNIONS DU COREVIH »

Participation aux groupes de travail sur la prévention des IST, sur les échanges tarifés ainsi que les réunions du COREVIH :

- 20/03/2015
- 23/03/2015
- 27/03/2015
- 13/04/2015
- 14/04/2015
- 20/04/2015
- 24/04/2015
- 21/05/2015
- 29/05/2015
- 02/07/2015
- 25/08/2015
- 28/08/2015
- 25/09/2015
- 06/10/2015

ACTION N° 4-0-8 : « ECHANGE AVEC LA DELEGATION DES DROITS DES FEMMES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE »

Dans le cadre de leur mission, la délégation des droits des femmes de l'Assemblée Nationale a souhaité rencontrer les acteurs de la santé en lien avec la femme. En mission sur Mayotte du 10 au 14 novembre, l'institution a rencontré Répéma et Rédéca le 12 novembre. L'objectif de cette rencontre était de dresser un état des lieux de la situation périnatale à Mayotte.

Rencontre de l'équipe de REPEMA et REDECA avec Madame Catherine COUTELLE, députée de la Vienne, présidente de la délégation, Madame Monique ORPHE, députée de La Réunion, vice-présidente de la délégation, Madame Virginie DUBY-MULLER, députée de la Haute-Savoie.

ACTION N° 4-0-9 : « ACCOMPAGNEMENT POUR LA REALISATION D'UN ETAT DES LIEUX DES PARCOURS IVG PAR LE DR LAFITTE »

MISSION N°4 : FAVORISER LE TRAVAIL EN RESEAU, LE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES.

Dans le cadre de sa mission, le Dr Lafitte gynécologue-obstétricienne du CHU Réunion, réalise un état des lieux des parcours IVG. Répéma l'accompagne dans cette action. Le rapport sera remis en 2016.

Réseau Périnatal de Mayotte

PROGRAMME SÉJOUR MAYOTTE DU 5 AU 8 OCTOBRE

Dr Annick Laffitte

ARRIVEE LE LUNDI 5 OCTOBRE 2015 (horaire ?)	
Après-midi	Visite UF orthogénie CHM Soutenance et épreuve pratique DIU échographie Estelle Barthélémy
18h00 – 20h30	EPU autour de la datation échographique de grossesse *[Bâtiment voisin Réseau Périnatal = rez-de-chaussée Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale]*

MARDI 6 OCTOBRE 2015	
Matin	Réseau Périnatal : ➔ Point sur l'état des lieux de l'accès et des parcours en orthogénie à Mayotte ➔ Rencontre avec l'intervenante sociale Répéma qui est amenée à accompagner des mineures ± rencontre service social CHM
Fin de matinée	Visite PMI de Kawéni et rencontre 3 SF de PMI
Après-midi	± rencontre service social CHM
17h30	Rencontre dans les locaux Réseau Périnatal conseillère conjugale et familiale, Fatima Mohamed et présidente du Planning Familial
18h00 – 20h30	EPU autour de l'IVG *[bâtiment voisin Réseau Périnatal = rez-de-chaussée Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale]*
20h30	Rencontre Dr Roussin, médecin généraliste libéral conventionné pour IVG médicamenteuses

MERCREDI 7 OCTOBRE 2015	
9h	Rencontre conseillères techniques AS et IDE pôle social et santé du Vice-Rectorat
11h30	Déjeuner au Maki Gourmand avec Dr Revelle, médecin sécurité sociale
14h30	Soutenances et épreuves pratiques DIU échographie

JEUDI 8 OCTOBRE 2015	
Matin	Débriefing au Réseau Périnatal
Horaire ?	Avion

MISSION N°4 : FAVORISER LE TRAVAIL EN RESEAU, LE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES.

Programme n° 4-1 : « Développement du site des réseaux de santé de Mayotte »

DESCRIPTION	Faire du site internet un espace ressource pour les professionnels de la périnatalité en le rendant simple d'utilisation et en y concentrant toutes les informations nécessaires aux professionnels dans un premier temps, et aux usagers dans un second temps.
PUBLIC CONCERNÉ	Les professionnels de la périnatalité
OBJECTIFS	➢ Diffuser les actualités en périnatalité ➢ Actualiser les données de l'offre sanitaire et sociale ➢ Développer un espace professionnel destiné à expliquer les spécificités du contexte mahorais et à clarifier les différents parcours des patientes dans les domaines médicaux, sociaux … (entre autres pour les nouveaux arrivants au vue du turn-over actuel)
MOYENS	**Humains :** coordinatrice de projets (Mado LIBOLT), chargée de communication (Kassandrah CHANFI), développeurs du site (Éric GINTRAND et Jérémie GUILLEMOT) **Matériels :** informatique
PROMOTION DU SITE	Diffusion sur l'intranet du CHM Création de liens vers d'autres sites de santé
CONTACT	Réseau Périnatal de Mayotte (REPEMA) Chargée de communication : Kassandrah CHANFI
EVALUATIONS	**Contenus développés** 6 types de contenus développés (actualités, données offre sanitaire et sociale, outils pour les professionnels, recommandations professionnelles, actes de colloques et formation et bibliothèque du réseau) **Actualisation continue de l'offre sanitaire sociale (offre publique, offre libérale, offre associative et offre scolaire)** - Nombre: **46 actualités** **5 outils pour les professionnels** **10 recommandations professionnelles** **4 alertes sanitaires** **2 actes de colloques et formation** **1 bibliothèque du réseau** **Nombre de visites :** 5858* **Nombre de pages vues :** 18604* **Temps moyen passé sur le site :** 6min *Chiffres de fin juin 2015 à décembre 2015
COMMENTAIRES	Nouvelle méthode de comptabilisation de visite du site depuis juin. L'amélioration de la clarté des pages d'accueil du site et de l'espace répéma ne nous a pas permis de développer et mettre en ligne l'espace professionnel.

MISSION N°4 : FAVORISER LE TRAVAIL EN RESEAU, LE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES.

Dans un triple objectif :

- Diffuser les actualités en périnatalité
- Actualiser les coordonnées de l'offre sanitaire publique, libérale, scolaire et associative
- Développer un espace professionnel

ACTION N° 4-1-1 : « DIFFUSER LES ACTUALITES EN PERINATALITE »

(cf action 4-0-4)

MISSION N°4 : FAVORISER LE TRAVAIL EN RESEAU, LE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES.

ACTION N° 4-1-2: « ACTUALISER LES COORDONNEES DE L'OFFRE SANITAIRE PUBLIQUE, LIBERALE, SCOLAIRE ET ASSOCIATIVE »

(cf action 4-0-2)

ACTION N° 4-1-3 : « DEVELOPPER D'UN ESPACE PROFESSIONNEL »

Destiné d'une part à expliquer les spécificités du contexte mahorais (entre autres pour les nouveaux arrivants au vue du turn-over actuel) et de clarifier les différents parcours des patientes dans les domaines médicaux, sociaux.
Un retard dans la mise en œuvre de la nouvelle version du site (objectif : rendre plus claire et intuitive : voir ci-dessous) n'a pas permis la mise en ligne de cet espace réalisé.

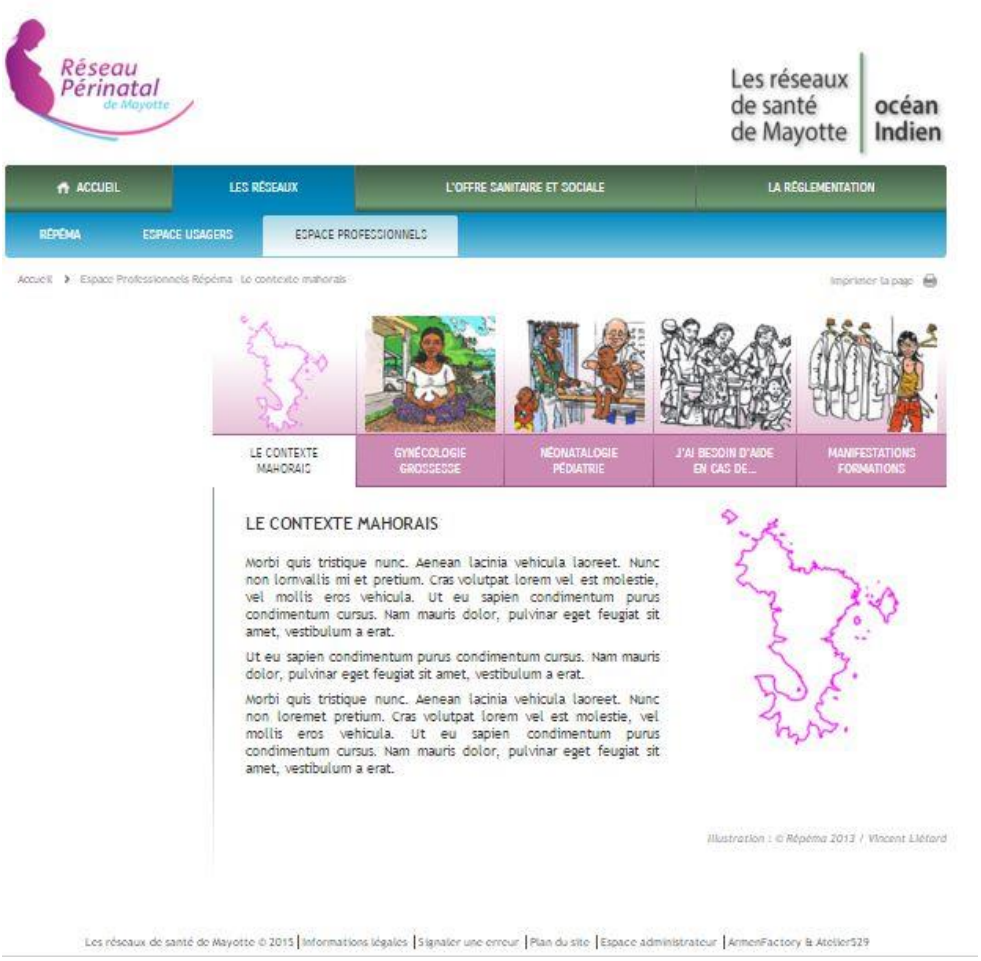

Prototype de l'espace professionnel du site

MISSION N°4 : FAVORISER LE TRAVAIL EN RESEAU, LE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES.

ACTION N° 4-1-4 : « REVOIR L'ARCHITECTURE GLOBALE »

Suite à une évaluation auprès des utilisateurs, l'architecture globale du site a été repensée afin d'être plus intuitive et simplifiée.

MISSION N°5 : ORGANISER DES FORMATIONS INTERDISCIPLINAIRES POUR LES PROFESSIONNELS

ACTION N° 5-0-1 : « ACCES CONTRACEPTION : SUITE DES SESSIONS DE FORMATION SUR LES PARCOURS CONTRACEPTION »

ACTION N° 5-0-2 : « CO-ORGANISATION AVEC LE CHM DES 3E JOURNEES PERINATALES DE MAYOTTE »

ACTION N° 5-0-3 : « ORGANISER DES EPU CIBLEES »

INTITULE DE L'ACTION	Organiser des formations
DESCRIPTION DE L'ACTION	Plusieurs types de formation : - Les Journées Périnatales de Mayotte Ces journées ont pour but de rassembler les professionnels du pré et du post-natal, afin de faire émerger différentes propositions d'amélioration des pratiques professionnelles. - Les Soirées Périnatales (enseignements post-universitaires = EPU)
PUBLIC CONCERNÉ	Les professionnels de la périnatalité
OBJECTIFS	Favoriser l'acquisition ou le perfectionnement des connaissances et des compétences des professionnels de santé en périnatalité, dans une perspective de mise en œuvre des recommandations des bonnes pratiques de soins Participer à la diffusion et la mise en œuvre des recommandations émanant de la HAS, des sociétés savantes, ou des référentiels
PARTENAIRES CONCERNÉS	**Partenaires médicaux :** PMI, CHM, professionnels de santé libéraux… **Partenaires sociaux :** service social du CHM, service social du vice-rectorat, UTAS…
MOYENS	**Humains :** chargés de projet : Amandine Munier pour les JPM, Mado Libolt pour les EPU et formation contraception, **Matériels :** JPM : salle de cinéma Alpajoe EPU et formations contraception : salle du Centre de Gestion de la Fonction
DIFFUSION	Site internet, mailing, newsletter informatisée.
CONTACT	Réseau Périnatal de Mayotte (REPEMA)

MISSION N°5 : ORGANISER DES FORMATIONS INTERDISCIPLINAIRES POUR LES PROFESSIONNELS

EVALUATIONS	1/ Formations contraception pour les professionnels relais de l'information/interprètes : - 15/04/2015 : 8 professionnels - 22/04/2015 : 14 professionnels - 29/04/2015 : 11 professionnels 2/ EPU - 5/10/2015 sur la datation échographique de grossesse : 31 professionnels - 6/10/2015 sur l'IVG : 34 professionnels - 1/11/2015 sur l'échographie cérébrale fœtale (partie théorique) - 4/11/2015 sur l'échographie cérébrale fœtale (partie Pratique) : 3/ 3es Journées Périnatales de Mayotte - 2/11/2015 : grossesses multiples - 3/11/2015 : infections en périnatalité

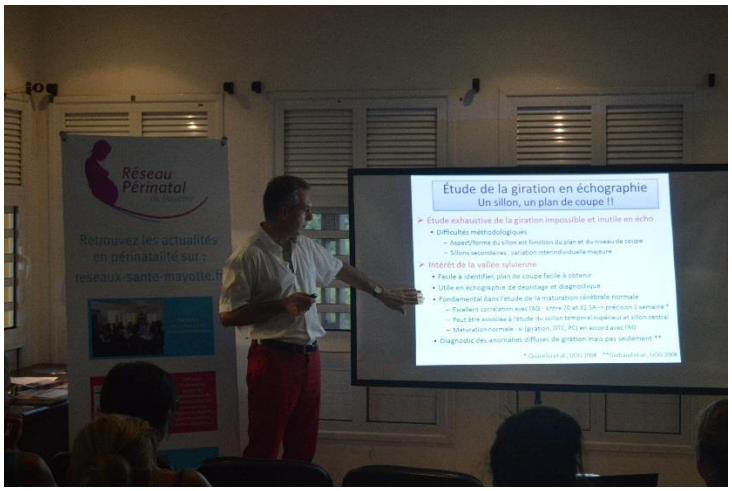

EPU sur l'échographie cérébrale fœtale

ANNEXE 1 : PLANNING REPEMOBILE 2015

Communes	Villages et lieux (à partir de 9h)	Dates	Flux de patientes
CHIRONGUI	**TSIMKOURA,** quartier Mkaféni, en face de l'école privée	**le mardi 6 janvier 2015**	moyennement des patientes
	M'RAMADOUDOU, quartier la fourrière	**le jeudi 08 janvier 2015**	peu de femmes
SADA	**MANGAJOU,** plateau	**le mardi 13 janvier 2015**	très peu de femmes
DEMBENI	**Onjoujou,** quartier Maouéni, parking à côté de la mosquée de vendredi)	**Le Jeudi 15 janvier 2015**	Moyenne
	Dembéni, place, quartier M'sakouani à proximité de la Maire et bureau RSA.	**Le jeudi 22 janvier 2015**	Moyenne
	Tsararano,	**le 20/01/2015 (annulée)**	**non fait (arrêt maladie Mado)**
	Iloni, Quartier Réa (place)	**Le mardi 27 janvier 2015**	Moyenne
	Hajangoua, place parking de la maternelle, à proximité d'une mosquée	**Le jeudi 29 janvier 2015**	Moyenne
TSINGONI	**TSINGONI,** place mariage, en face de la MJC	**Le mardi 03 février 2015**	Moyenne
	M'ROALE, place à côté du terrain de foot	**Le jeudi 05 février 2015**	Beaucoup
	COMBANI, place vers le retenu collinaire et à proximité de la crèche	**Le mardi 10 février 2015**	Beaucoup
	MIRERENI COMBANI, quartier M'ronimoila, à côté du fruit à pain et de la rivière.	**Le jeudi 12 février 2015**	Beaucoup
CHICONI	**CHICONI,** Place Sicotram	**le samedi 14 février 2015**	très peu de femme
KANI-KELI	**CHOUNGUI,** place à l'entrée du village	**Le Mardi 17 Mars 2015**	Moins de femme
	M'BOUINI, place à côté du plateau	**Le jeudi 19 Mars 2015**	Moins de femme
	PASSI-KELI, place à côté de la mosquée	**Le mardi**	

	de vendredi et à proximité de l'école maternelle.	24 février 2015	Moins
	M'RONABEJA, place à proximité du plateau (	Le jeudi 26 février 2015	Moyenne
	KANI-BE, parking du plateau et foyer des jeunes	Le mardi 03 mars 2015	Peu de femmes
	KANI-KELI, dans la cour de l'école maternelle, quartier SIM (en face de l'ancien dispensaire)	Le jeudi 05 mars 2015	Beaucoup
BANDRELE	DAPANI (parking école maternelle)	Le Mardi 31 Mars 2015	Moins nombreuses
	M'TSAMOUDOU (Place à proximité du Dispensaire)	Le jeudi 02 Avril 2015	Peu de femmes
	BAMBO-EST (quartier Cavani, place à l'entrée du village)	Le Mardi 07 Avril 2015	Aucune femme
	BANDRÉLÉ (à proximité de l'école maternelle et du collège)	Jeudi 09 Avril 2015	Nombreuses
	Bandrélé, parking de la poste communale et du gabier crédit agricole	le jeudi 22 octobre 2015	peu de monde
	NYAMBADAO (Parking à côté de l'école primaire et maternelle)	Le Mardi 14 Avril 2015	Beaucoup
	HAMOURO (Place à côté du grand manguier)	Jeudi 16 Avril 2015	Nombreuses
KOUNGOU	LONGONI (place de la rivière, à proximité de l'école maternelle)	Le jeudi 04 juin 2015	Beaucoup + +
	KANGANI (quartier la carrière IBS, à l'entrée du village)	Le mardi 09 juin 2015	peu de femmes
	TREVANI	le Jeudi 06 juin 2015	non fait « barrage de la grève des agents de colas)
	KOUNGOU (place du marché)	le mardi 16 juin 2016	beaucoup + +
	MAJICAVO-KOROPA, quartier la carrière ETPC	le jeudi 18 Juin 2015	beaucoup + +
	MAJICAVO-LAMIR, quartier foyer des jeunes	le mardi 23 juin 2015	Peu de femmes

M'TSAMBORO	**M'TSAMBORO,** place de la Mairie	**le jeudi 22 juillet 2015**	Peu de patientes
	HAMJAGO, place public	**le mardi 28 juillet 2015**	
	M'TSAHARA, place de la coopérative (plage)	**le jeudi 06 aout 2015**	**non fait (*arrêt maladie Diwani*)**
CHIRONGUI	**Chirongui,** école maternelle de M'ramadoudou	**le jeudi 30 juillet 2015**	très peu de patientes
KANI-KELI	**Kani-kéli,** dans la cour de l'école la rose (marche des bouénis)	**le 05 septembre 2015**	beaucoup de patientes « jeunes »
KOUNGOU	**Koungou,** place du marché (Mayana santé)	**le samedi 19 septembre 2015**	beaucoup de patientes
ACOUA	**M'Tsangadoua,** place de la mosquée de vendredi	**le samedi 03 octobre 2015**	très peu de patientes
TSINGONI	**Combani,** place du marché, près de la poste	**le mardi 13 octobre 15**	beaucoup de patientes
MAMOUDZOU	**Cavani,** quartier Soweto, près de bureau de C.G	**le mardi 20 octobre 2015**	beaucoup de patientes
CHICONI	**Chiconi**, dans la cour de la Mairie	**le mardi 27 octobre 15**	peu de patientes
MAMOUDZOU	**Cavani,** quartier Soweto, près du bureau de C.G	**le jeudi 29 octobre 2015**	beaucoup de patientes
Tsoundzou2	quartier Lotissement à proximité de l'école maternelle « **matin »**	**Le Mardi 1er décembre 2015**	patientes +
Tsoundzou1	quartier Lotissement (*derrière l'école maternelle et primaire*) **« matin »**	**Jeudi 03 décembre 2015**	patentes ++
Passamainty	quartier M'Hogoni (haut de Douka-Bé) « **après-midi »**	**Le Mardi 08 décembre 2015**	peu de patientes
Doujani3	**à** proximité de l'école primaire **«après-matin »**	**Le jeudi 10 décembre 2015**	patientes + + +
Tournée Juillet/Aout 2015 (Répéma/Mda)			
PAMANDZI	**quartier la vigie (Labattoir),** à proximité de lavage auto.	**le Mardi 21 juillet 2015**	peu d'adolescents en consultations, plus de femmes

ANNEXE 2 : ARBRE DECISIONNEL PARCOURS IVG

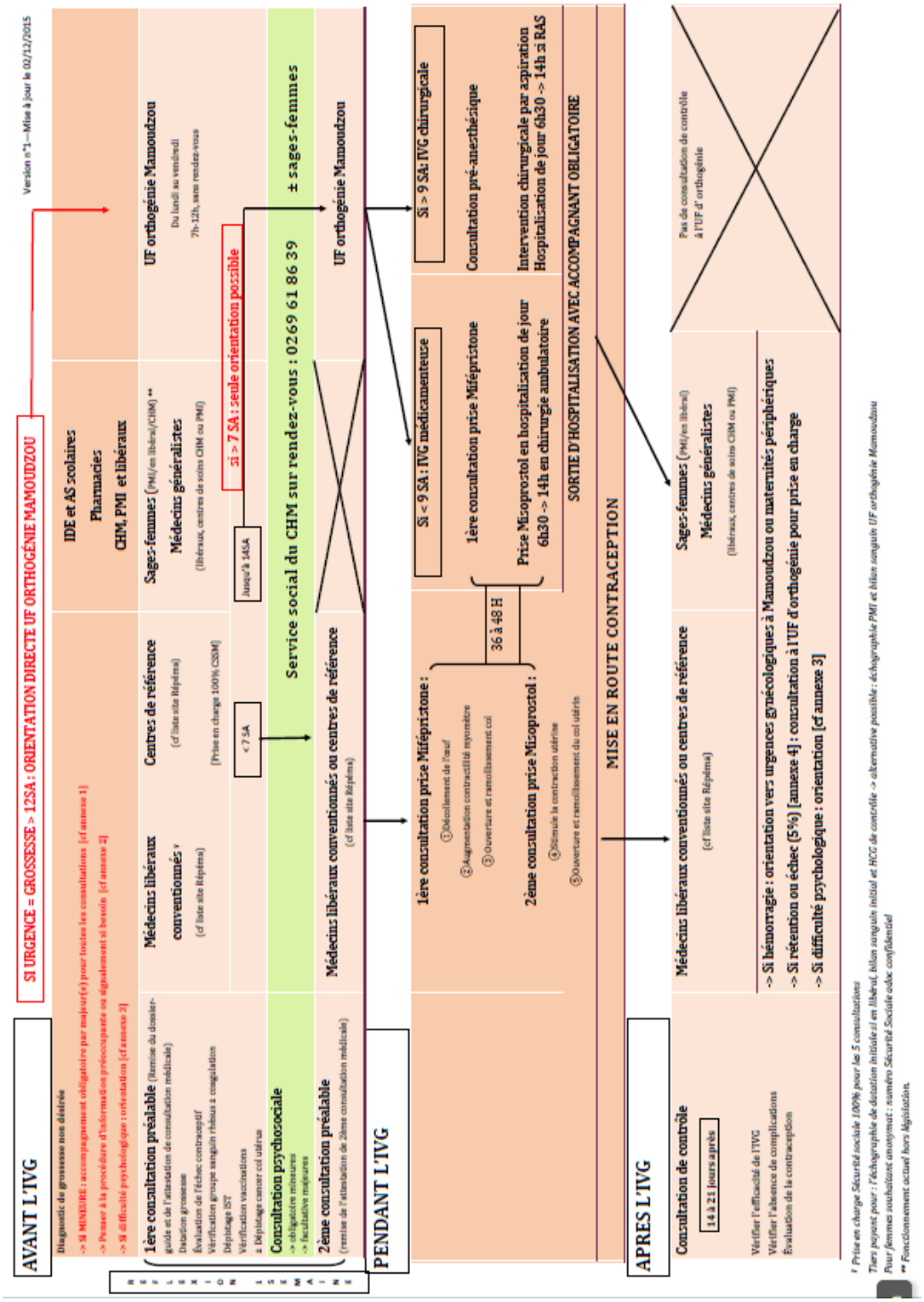

ANNEXE 3 : ANNEXE PARCOURS IVG

ANNEXE 1 : ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES FILLES MINEURES LORS DE IVG

La mineure **doit demander cette intervention elle-même**, en dehors de la présence de toute personne.

Le consentement du père ou de la mère (ou du représentant légal) à la pratique de l'IVG **est la règle**.

Cependant, si la femme mineure veut garder le secret vis-à-vis de ses parents ou si ce consentement n'est pas obtenu (refus des parents de donner leur consentement ou impossibilité de contacter l'un d'entre eux), l'IVG ainsi que les actes médicaux, notamment l'anesthésie et les soins qui leur sont liés sont pratiqués à sa seule demande. Il est toujours important d'inciter la mineure, dans son intérêt, à consulter l'un de ses parents ou son représentant légal. Il est en effet important que la femme mineure soit soutenue par ses parents dans un moment difficile.

Si ce n'est pas possible, la femme mineure se fait accompagner dans sa démarche par une personne majeure de son choix.

Qui peut accompagner une femme mineure dans sa démarche d'IVG?

La femme mineure a la liberté du choix de cette personne : membre de son entourage, membre de sa famille, professionnel socio-éducatif, professionnel de santé... L'adulte accompagnant intervient à titre gratuit.

Le fait que la personne accompagnante soit majeure doit pouvoir être vérifié par l'établissement de santé ou le médecin. L'identité de cette personne est couverte par le secret.

Le rôle de la personne adulte accompagnante est d'apporter une aide morale, une écoute, une possibilité de dialogue et éventuellement une présence dans les différentes démarches d'IVG. Cet adulte peut lui proposer son aide à la sortie de l'établissement de santé, dans la période suivant l'IVG... Les modalités d'accompagnement sont définies par la femme mineure et cet adulte.

La responsabilité de l'adulte accompagnant

L'adulte accompagnant une femme mineure dans sa démarche d'IVG ne se substitue pas à ses parents (ou à son représentant légal) et ne dispose d'aucun attribut de l'autorité parentale. Aucune responsabilité civile ou pénale de la personne ainsi désignée ne peut être engagée par la femme mineure ou par les titulaires de l'autorité parentale pour les faits se rattachant à sa mission.

Si la jeune fille n'a pas la possibilité de solliciter une personne majeure de son entourage, il y a 2 solutions à Mayotte :

1/ Solliciter l'infirmier ou l'aide-soignant de la Maison des Adolescents (MDA) en appelant au 0269 63 29 09

2/ Solliciter le travailleur social du Réseau Périnatal (Répéma) au 0639 69 21 35

(source : dossier-guide sur l'interruption volontaire de grossesse – Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports)

ANNEXE 2 : PROCÉDURE D'INFORMATION PRÉOCCUPANTE ET SIGNALEMENT de la situation d'une MINEURE

Schéma de recueil, d'évaluation, de traitement des informations concernant des mineurs en danger ou risquant de l'être

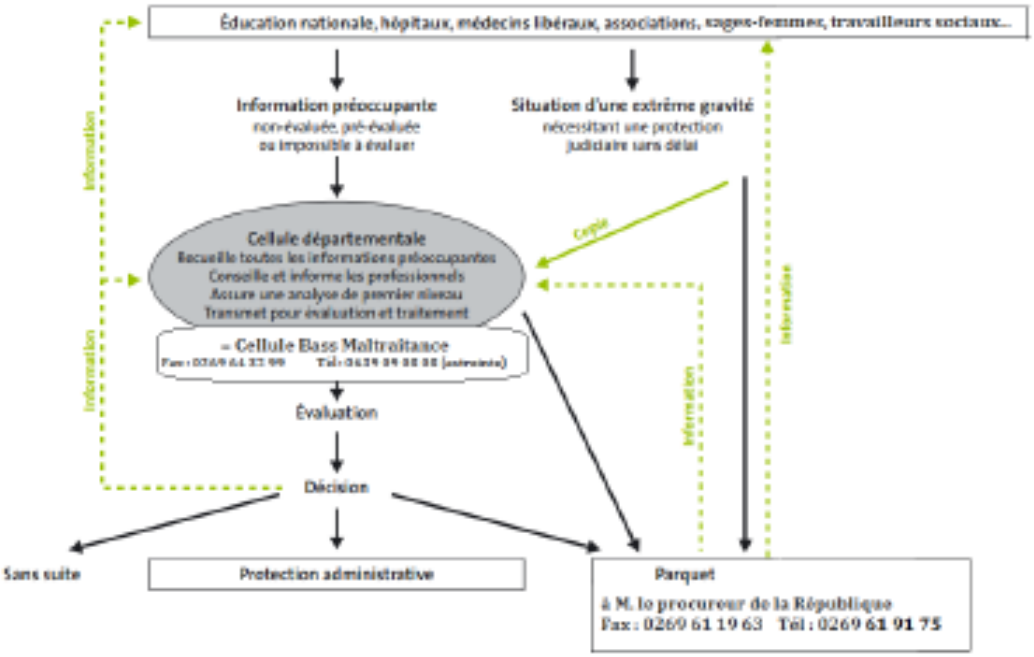

[source : Guide pratique protection de l'enfance : « La cellule départementale de recueil, de traitement et d'évaluation » 2008, ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité]

Quels sont les signes d'appel de maltraitance sexuelle ?

[...]« Chez l'adolescent, certains signes d'appel ou modes d'expression du dévoilement doivent attirer plus particulièrement l'attention. Ainsi, il est recommandé d'évoquer la question de maltraitance sexuelle en cas de :

- tentative de suicide ;
- fugue, conduites à risque ;
- conduites d'addictions précoces : tabagisme, alcoolisation et/ou toxicomanie, comportement alimentaire compulsif;
- actes de violence envers les autres, automutilation dont les scarifications ;
- **demande précoce de contraception ;**
- **interruption volontaire de grossesse (IVG) isolée ou à répétition ;**
- **changements fréquents de partenaires, actes de prostitution.**

[...] Il est aussi recommandé de rechercher une maltraitance sexuelle sous-jacente, **face à une grossesse précoce, un déni de grossesse, ou une parentalité précoce, non désirée** voire refusée ou suscitant une angoisse excessive, »

Dois-je vraiment signaler cette situation ?

En cas de doute ou de questionnement sur la situation du mineur, avant de réaliser un signalement, il est possible de prendre conseil auprès de professionnels formés à la protection de l'enfance. Il est possible de s'adresser à la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP)= cellule Bass Maltraitance par téléphone (téléphone sur schéma ci-dessus).

Comment envoyer une information préoccupante ou un signalement ?

1/ Pour envoyer une information préoccupante : utiliser la Fiche de transmission d'informations préoccupantes concernant un mineur en danger ou risquant de l'être à la Cellule de Recueil d'Informations Préoccupantes du Conseil Départemental = Cellule Base maltraitance.

2/ Pour envoyer un signalement au procureur en cas de danger du mineur :

Le signalement au procureur de la République est le seul moyen pour mettre en place une protection judiciaire immédiate d'un enfant en danger : par fax et par téléphone s'il y a nécessité d'une prise en charge urgente. Pour joindre le procureur de la République en dehors des heures ouvrables et en cas d'urgence, il est nécessaire de passer par l'intermédiaire du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie (éventuellement via le 17) qui sont eux en relation permanente (24 h/24) avec le procureur de la République. Ce contact auprès des autorités policières a pour unique objet de pouvoir joindre le procureur de la République, il convient alors de préciser que c'est pour signaler un enfant en danger sans communiquer davantage de renseignements. Suite au contact téléphonique avec le procureur, il est recommandé de procéder à un signalement par écrit, en envoyant un fax suivi d'un courrier avec accusé de réception. Il est recommandé de toujours garder un double de ce courrier. La copie du formulaire de signalement est à conserver mais n'est pas considérée comme une pièce médicale. Elle ne sera donc pas transmise avec le dossier médical du mineur si les parents demandent à y avoir accès.

Qu'est-ce que je risque en faisant un signalement ?

Face à une suspicion de maltraitance sexuelle chez le mineur, le professionnel de santé, qui est normalement tenu au secret professionnel selon l'article 226-13 du Code pénal, peut être délié de ce secret par l'article 226-14 du même. Il est rappelé que selon la loi, pour rédiger un signalement, il n'est pas nécessaire d'obtenir le consentement de la victime si elle est mineure (< 18 ans). De même, pour le professionnel de santé, il n'y a pas obligation, légale ou déontologique, d'avertir les détenteurs de l'autorité parentale ou d'obtenir leur consentement pour le signalement au procureur de la République. Le professionnel de santé n'a pas à être certain de la maltraitance, ni à en apporter la preuve, pour faire un signalement.

Et si un parent décide de déposer plainte contre l'auteur présumé ?

Cette démarche ne dispense pas le professionnel de santé de faire un signalement en parallèle.

[source : HAS - RECOMMANDATIONS DE BONNE PRATIQUE Repérage et signalement de l'inceste par les médecins : reconnaître les maltraitances sexuelles intrafamiliales chez le mineur – Mai 2011]

ANNEXE 3 : ORIENTATION EN CAS DE DIFFICULTÉ PSYCHOLOGIQUE

Si l'adolescente a entre 13 et 21 ans : orientation vers la Maison des Adolescents :

- Appeler au 0269 63 29 09 pour prendre rendez-vous
- + envoyer fiche de liaison pour expliquer la situation (mail ou fax)

Si > 21 ans : orientation vers :

- ➔ Le Centre Médico-Psychologique (CMP) : permanences à Mamoudzou, Dzoumogne, Kahani, Dzaoudzi et M'Ramadoudou. La prise de rendez-vous est centralisée par téléphone au 0269 61 47 58
- ➔ Un psychologue libéral [cf offre sanitaire libérale sur le site des Réseaux de Santé de Mayotte] : http://www.reseaux-sante-mayotte.fr/
- ➔ L'ACFAV (Association pour la Condition Féminine et l'Aide aux Victimes) pour prise en charge psychologue : 0269 61 29 49

ANNEXE 4 : Vérification de la vacuité utérine

- **Soit par échographie de vacuité utérine**
  - Succès si ligne de vacuité utérine
  - Si image intra-utérine
    OU si métrorragies
    OU si douleurs pelviennes
    OU si fièvre
    OU si leucorrhées malodorantes
    } Orienter vers l'UF d'orthogénie

- **Soit par contrôle d'HCG plasmatiques à partir de J 14 :**
  - Si < 1000 UI/L : succès de l'IVG
  - Si > 1000 UI/L : échographie (cf ci-dessus)